



# CATHEDRALE NOTRE DAME de STRASBOURG

Messe Chrismale  
Homélie de Mgr Doré  
Archevêque de Strasbourg  
Mardi Saint 11 avril 2006

## LES SACREMENTS DE L'HUILE SAINTE

Très chers Frères dans le ministère ordonné, diacres, prêtres et évêques,  
très chers Frères et Sœurs dans le baptême du Christ,

Ce qui est au cœur de la présente célébration appelée messe chrimale, c'est la bénédiction –et, pour le saint chrême, la consécration– des huiles saintes qui seront employées durant toute l'année à venir, d'une part pour la célébration des sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordre, et d'autre part pour celle du sacrement des malades.

Cette simple indication, ce simple rappel, suffit à m'indiquer ma tâche en cette homélie. Je voudrais successivement :

- d'abord, vous rappeler quelles sont les propriétés naturelles de *l'huile* qui est ainsi partie intégrante de la célébration de quatre des sacrements que professe et pratique la foi catholique ;
- ensuite, faire le lien avec *la grâce de Dieu*, que les sacrements ont précisément pour fonction de donner à ceux qui les reçoivent ;
- ensuite encore, remonter, par l'Esprit Saint, jusqu'au *Christ*, l'Oint par excellence qui est la source unique, non seulement de tous les sacrements et de la grâce qu'ils confèrent, mais aussi et d'abord des ministères qui sont habilités à les célébrer.
- Je terminerai en me concentrant sur *le ministère ordonné*, sur la grâce qu'il représente pour nous et sur la responsabilité dont il nous charge.

## 1. Le symbolisme de l'huile

Commençons par reprendre conscience de ce que la prière de consécration du saint chrême appellera tout à l'heure le «mystère de l'huile sainte», précisant que «le Seigneur notre Dieu l'avait déjà laissé entrevoir dans l'Ancienne Alliance» avant de lui donner, je cite toujours, «tout son éclat dans le Christ, lorsque fut venue la plénitude des temps».

Quand elle recourt, pour plusieurs de ses grands sacrements, à des huiles saintes, la pratique liturgique de l'Église ne fait en somme qu'exploiter, en les mettant tout spécialement en valeur, les propriétés à la fois naturelles et symboliques de ces huiles, de ces crèmes ou, pour parler comme les chimistes, de ces "corps gras", qui sont d'un usage courant aussi bien dans les domaines de l'alimentation ou de la kinésithérapie, que dans ceux de l'hygiène corporelle ou de la cosmétique.

a. D'abord, tout le monde le sait, et depuis l'Antiquité classique, lorsque les athlètes s'enduisent d'huile et que, par des massages appropriés, leurs accompagnateurs et assistants font en sorte que cette huile pénètre et imprègne en profondeur les tissus de leur corps, leurs muscles s'en trouvent à la fois assouplis et affermis pour affronter la compétition qui les attend dans le stade ou sur la piste.

b. En deuxième lieu il est clair que si les crèmes et les onguents sont appliqués sur le visage ou sur l'ensemble du corps pour donc les pénétrer en profondeur dans l'intention d'obtenir les effets de confortation et de revigoration que je viens de rappeler, c'est aussi un fait qu'ils font rayonner et resplendir l'épiderme sur lequel ils sont soigneusement répandus. Le visage reflète alors la lumière, le corps devient alors luisant.

c. Enfin, on ne saurait oublier une troisième propriété de l'huile et des crèmes dites à juste titre "corporelles", lorsqu'elles sont utilisées pour les usages que j'ai évoqués. Elles se répandent facilement, elles se diffusent, s'étalent, s'étendent de proche en proche à partir du point où elles ont été initialement appliquées. Et même, pour les plus précieuses d'entre elles en tout cas, elles répandent tout alentour un parfum d'agréable odeur.

Voilà donc la réalité à la fois substantielle, toute naturelle et fortement symbolique, de "l'huile corporelle". Elle apporte assouplissement et affermissement à l'intérieur du corps lorsqu'elle l'a pénétré, rayonnement et éclat vers l'extérieur, et puis diffusion et –excusez ce néologisme–, "odoriférance" tout alentour.

## 2. Le don de la grâce par les sacrements

En régime chrétien –dans l'ordre de la célébration liturgique chrétienne disons–, toutes ces propriétés sont justement significatives de l'effet des sacrements qui, précisément, recourent à l'huile sainte : qui emploient les "saintes huiles". Selon notre foi, nous le savons bien, le propre des sacrements est de conférer la grâce. Or le symbolisme de l'huile, que mettent en œuvre, je l'ai rappelé, quatre de nos sacrements, nous aide tout particulièrement à bien réaliser ce que représente la grâce.

a. D'abord par leur commencement même, vous le verrez, les prières de bénédiction ou de consécration des huiles saintes que je prononcerai tout à l'heure, nous donnent d'emblée une indication précieuse. La prière sur l'huile des malades s'adresse à Dieu comme à notre propre «Père, de qui vient tout réconfort». Celle qui sera prononcée sur l'huile des catéchumènes commence ainsi : «Dieu tout-puissant, tu es la force de ton peuple[...]» Et tel sera le début de la consécration du saint chrême : «Dieu qui donnes la vie, nous rendons grâce à ton incomparable bonté».

Le fait de désigner de cette manière celui auquel on s'adresse donne évidemment une claire indication sur ce qu'on peut attendre de lui. Il s'agit de Dieu, de Dieu qui est à la fois tout-puissant et d'une bonté incomparable, et qui veut être à la fois «la force et le réconfort de son peuple».

b. D'un tel Dieu on ne peut évidemment attendre que bienfaits et bénédiction, et c'est bien en effet ce que lui demande la suite de chacune des prières qui ont commencé comme je viens de le rappeler : elles s'expriment toujours en termes de vie et de salut. «Que la puissance de ce sacrifice, nous t'en prions Seigneur, nous renouvelle en renouvelant en nous la vie, et en nous apportant le salut», dira, pour sa part, la prière sur les offrandes.

- Eh bien en cela consiste, ni plus ni moins, le don de Dieu, c'est-à-dire la grâce, sa grâce : «grâce de ta bénédiction», grâce du salut, grâce de la vie.

- En nos vies marquées par la faiblesse et par toutes sortes de limites, mais aussi par la maladie et la souffrance, et encore malheureusement aussi par la faute et le péché, cette grâce nous est offerte par notre Dieu comme guérison de toutes nos faiblesses et de nos maladies, comme soulagement et vigueur pour nos corps. *Soulagement ou secours* qui peut chasser toute douleur, toute maladie, toute souffrance, physique aussi bien que morale, cette grâce nous est aussi offerte comme

*intelligence et énergie*, nous permettant de nous engager de grand cœur «dans les luttes de la vie chrétienne», selon la bénédiction de l'huile des catéchumènes, et nous offrant la capacité de « témoigner dans le monde de l'œuvre du salut », dira la consécration du saint chrême.

- Et tel est bien, justement, le sens du recours au symbolisme de l'huile, tel est bien le mystère de l'huile sainte : «Dieu notre Père, que cette huile devienne ainsi l'instrument dont tu te sers pour nous donner ta grâce.» «Tu as créé l'huile, symbole de vigueur [...], daigne bénir cette huile ; accorde ta force aux catéchumènes qui en seront marqués.» «Nous te supplions Seigneur, par la puissance de ta grâce, que ce mélange d'huile et de parfum devienne pour nous le sacrement de ta bénédiction.»

### **3. L'Esprit Saint, Jésus le Christ et les ministères ordonnés**

Si la réflexion que nous venons de faire nous éclaire déjà à propos de la grâce que confèrent les sacrements qui recourent au symbolisme de l'huile et le mettent en œuvre, tout n'est pas encore dit pour autant sur le sens et la portée de cette messe chrismale où sont bénies ou consacrées les saintes huiles des sacrements.

a. Une première précision capitale doit être ajoutée : la grâce sacramentelle qui peut avoir en nous ces effets de force et de vigueur, d'énergie et de puissance, n'est autre que *l'Esprit Saint* lui-même, le don de Dieu par excellence, «le Don de Dieu» tout simplement, comme dit le rituel du grand sacrement de la confirmation.

Pourquoi et en quoi peut-on en effet dire que Dieu accorde aux hommes la richesse de sa grâce ? — Parce que, répond la prière sur le saint chrême, «tes enfants, après être re-nés de l'eau du baptême, sont fortifiés par l'onction de l'Esprit». Aussi la prière de consécration culmine-t-elle dans cette supplication : «Seigneur, par la puissance de ta grâce, que ce mélange d'huile et de parfum devienne pour nous le sacrement de ta bénédiction ; répands largement les dons du Saint Esprit sur nos frères que cette onction va imprégner.»

b. Deuxième précision, plus capitale encore : les sacrements, à commencer par ceux de l'huile sainte, ne nous donnent la grâce, ne nous confèrent le don et les dons de l'Esprit Saint, que parce qu'ils sont des actes de *Jésus le Christ*, présent et opérant à travers eux. C'est en effet lui, et lui seul, «ton Fils, notre Seigneur, qui a été envoyé pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, [pour être] le Souverain Prêtre qui rachèterait les hommes dans son sang et le Pasteur qui les conduirait aux sources de la vie. [C'est lui qui sauve] le genre humain dans le mystère de sa Pâque.» C'est lui,

ton Christ, qui «remplit ton Église de l'Esprit Saint avec la merveilleuse abondance de ses dons afin que, par les sacrements justement, elle puisse achever dans le monde l'œuvre du salut».

c. Ici vient, alors, une troisième et tout aussi capitale précision, qu'apporte pour sa part la préface de cette messe chrismale : encore faut-il que l'œuvre du salut accomplie par l'unique Jésus Christ, «ton Fils [établi] l'unique prêtre de l'Alliance nouvelle et éternelle», puisse atteindre les hommes en tout temps et en tout lieu ! — La réponse ici apportée par Dieu, le moyen adopté par lui est le suivant : «Tu as voulu que son unique sacerdoce demeure vivant dans l'Église.»

Comment cela ? — Eh bien d'abord, certes, «en donnant à tout le peuple des rachetés la dignité de sacerdoce royal» ; mais aussi, et tout spécialement, en appelant le Christ à «[choisir], dans son amour pour ses frères, ceux qui, recevant l'imposition des mains [et, je l'ajoute, l'onction sainte], auront part à son ministère». Et la préface de cette Messe précisera : «Ils offrent en son nom l'unique sacrifice du salut à la table du banquet pascal ; ils ont à se dévouer au service de ton peuple pour le nourrir de ta Parole et le faire vivre de tes sacrements ; [il leur revient d'être, en tout cela,] de vrais témoins de la foi et de la charité, prêts à donner leur vie comme le Christ, pour leurs frères et pour toi.»

Ainsi, par les sacrements de l'Eglise et par la grâce qu'ils donnent venant du Christ par l'Esprit Saint, voyons-nous se structurer l'Église des sacrements grâce aux *ministres appelés prêtres*, qui les confèrent au peuple chrétien. Et de même que, comme dit toujours notre préface «tu as établi ton Fils l'unique prêtre de l'Alliance nouvelle et éternelle, par l'onction de l'Esprit Saint, (rappelez-vous ce que nous avons entendu tout à l'heure dans la lecture de Nazareth : "l'Esprit du Seigneur est sur moi"), de même les ministres ordonnés à la suite, à cause et au nom du Christ, seront eux-mêmes, par l'huile sainte, oints de son Esprit pour continuer son ministère.

#### **4. Adresse aux prêtres**

a. Au bout du compte, au-delà des sacrements, de la grâce qu'ils confèrent, et des huiles saintes auxquelles recourent plusieurs d'entre eux, il faut bien arriver à mettre à leur place, qui est essentielle, les ministres sans lesquels les sacrements ne seraient pas conférés, n'existeraient pas.

C'est bien pourquoi au jour où, entouré de ses Auxiliaires quand il la chance d'en avoir (et c'en est une grande !), de ses Vicaires généraux et des membres de son Conseil épiscopal, l'évêque bénit ou consacre, pour l'Église qui lui a été confiée, les

huiles saintes qui serviront aux sacrements, non seulement il invite les ministres ordonnés de son diocèse, prêtres mais aussi diacres, à venir célébrer avec lui, mais il les invite tout spécialement à renouveler leur engagement ministériel et à se laisser renouveler eux-mêmes dans la grâce de l'exercer avec fruit et d'y être joyeusement fidèles. Et c'est pourquoi aussi l'évêque, ainsi entouré des prêtres et des diacres, invite tout le peuple des fidèles baptisés, et parmi eux spécialement ceux que nous appelons dans notre diocèse « coopérateurs » et « coopératrices » de la pastorale (et plus spécialement encore les animateurs et animatrices de zone), non seulement à être actifs à leur place et selon la mission qu'ils ont reçue, mais aussi, et tout particulièrement aujourd'hui, à prier pour les prêtres, à prier pour les diacres, à prier pour leur évêque.

b. Arrivé maintenant au moment où, significativement, avant de procéder à la bénédiction et à la consécration des huiles saintes, je vais justement inviter les ministres ordonnés à renouveler leurs promesses et leur engagement, permettez-moi, dans l'esprit de cette messe chrismale, de proposer quelques points d'attention pour notre réflexion croyante comme pour notre action pastorale.

- Tout d'abord, je crois indiqué de souligner qu'il importe d'être en tout et partout attentif à la *dimension proprement sacramentelle* de notre vie d'Église. De ce point de vue, je me félicite de l'action relancée de notre Service de pastorale liturgique et sacramentelle, grâce aux nombreuses formations qu'il organise à travers tout le diocèse et particulièrement depuis le regroupement en son sein des services de la musique et de l'art sacré. Je suis d'autre part heureux de tous les efforts faits et entretenus en faveur de la confirmation, en particulier à l'occasion des « assises » organisées autour de ce grand sacrement, et dans le cadre, que nous sommes en train de redimensionner, de ce que nous appelons la « pastorale des jeunes ».

Je me réjouis enfin de la rénovation de tant d'églises, de l'entretien de tant de chapelles et de la réfection de tant d'orgues, à travers tout notre diocèse : j'y vois à chaque fois, au-delà de l'estime pour un patrimoine souvent d'une très grande richesse, le signe d'un attachement réel à la foi chrétienne qui l'a constitué et à laquelle il peut continuer d'ouvrir un accès.

- Ensuite, je souhaite que tout soit fait, par nous tous, évêque(s), prêtres, diacres, fidèles de toute fonction et place dans l'Église, pour la juste compréhension et le réel soutien du *ministère ordonné* – et je tiens tout particulièrement à le dire aujourd'hui – du ministère sacerdotal.

Nous n'avons pas seulement largement et heureusement aménagé et rénové les bâtiments de notre Grand séminaire : la chapelle , les salles à manger, les murs, les couloirs et les chambres ; nous avons aussi ouvert comme préparation et acheminement à la formation du Séminaire, une «année Saint-Paul» préparatoire, qui porte déjà de très beaux fruits. Nous avons d'autre part nommé René Fischer (qui gardera par ailleurs la responsabilité globale de la catéchèse) à l'équipe des directeurs, à laquelle je tiens à redire ici toute ma confiance au moment où, si je vois bien, elle se dispose à accueillir en septembre prochain une belle rentrée. Pour compenser le départ de René Fischer de l'équipe d'accompagnement des jeunes prêtres qu'il conduisait, j'y ai nommé Étienne Helbert qui viendra donc seconder Philippe Aviron-Violet. Ils savent qu'ils ont tous les deux mon estime et mon soutien dans l'accompagnement et la formation des jeunes prêtres que le Seigneur nous donne, et dont nous devons toujours soigner l'accueil au sein de notre presbyterium. Je salue du reste le grand nombre d'entre eux qui sont avec nous ce matin.

Je suis heureux, enfin, du travail que nous effectuons au conseil du presbyterium, et tout particulièrement de celui que nous venons d'entreprendre autour de la question des responsables de zones, dans le but d'améliorer la proximité de l'autorité épiscopale par rapport aux prêtres et aux divers acteurs de la pastorale, et en vue de favoriser aussi la collaboration et la proximité fraternelle entre prêtres.

- En troisième lieu, je tiens à dire qu'ayant accompli maintenant treize reconnaissances de communautés de paroisses, j'y vois un signe de grande espérance pour notre Église, en particulier en ceci : conduit comme il l'est, notre « *réaménagement pastoral* » nous permet non pas seulement d'associer de plus près des chrétiennes et des chrétiens à la vie de l'Église, mais de le faire, en fait, selon des conditions qui valorisent, en la mettant effectivement en œuvre, la juste distinction mais aussi la coopération pertinente des prêtres d'une part, des diacres et des laïcs de l'autre.

\* \* \*

Dans cette dernière partie de mon homélie de notre messe chrismale, je viens de parler successivement de la vie sacramentelle de l'Église et de son importance, et du ministère sacerdotal à son service. Je voudrais terminer par un mot adressé aux prêtres eux-mêmes, et je ne m'en excuserai pas puisque c'est aujourd'hui le jour où ils sont tout spécialement ramenés à la source première de leur ministère.

Très chers Frères dans le sacerdoce du Christ, il m'est arrivé et il m'arrive souvent de dire, de vous dire : avant toute chose, il nous faut « aimer les gens ». Dans mes récentes conférences de carême, je me suis efforcé de rappeler à tous ce que veut dire : « aimer son prochain ». Eh bien aujourd'hui, à vous, chers prêtres, mes frères, j'ai envie de dire : « aimez-vous aussi, et peut-être d'abord, les uns les autres » ! Et, s'il vous plait, veuillez bien recevoir aujourd'hui cette parole de votre évêque non seulement comme un appel qu'il vous adresse au titre de sa responsabilité propre en ce diocèse, mais aussi comme la grâce toute particulière que nous fait en ce jour notre commun Seigneur lui-même. Amen !

+ Joseph DORÉ  
Archevêque de Strasbourg